

Délibération n° 71-18 du 21 octobre 1971
portant attribution d'une subvention à
l'Association Nationale pour la Protection des Eaux

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré, décide d'allouer pour l'année 1971, une subvention de 1.000 F. à l'Association Nationale pour la Protection des Eaux.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence,

Le Président
du Conseil d'Administration,